



**AMBASSADE DE FRANCE AU CHILI
SERVICE ECONOMIQUE**

Santiago du Chili, le 18 mars 2018

Note rédigée par : Mélanie Monjean, Attachée économique

Revue par : Marc Legouy, CSE

Objet : Le secteur de la santé au Chili.

Le système de santé chilien jouit d'une excellente réputation en Amérique Latine. Bien que les dépenses de santé au Chili soient parmi les plus élevées sur le continent latino-américain, elles restent cependant d'un des niveaux les plus faibles de l'OCDE (dont le Chili est membre depuis 2010). Afin de remédier aux disparités persistantes entre les infrastructures privées et publiques, la Présidente Bachelet a mis en place un programme national d'investissement de 4 milliards d'US Dollars sur la durée de son mandat (2014-2018) prévoyant notamment la construction de nouvelles infrastructures hospitalières publiques. Le Chili est, par ailleurs, confronté à un certains nombres de défis de santé publique liés aux évolutions démographiques et de mode de vie. Les évolutions législatives récentes ont permis des progrès en matière d'accès à la santé au Chili.

1. Un système de santé caractérisé par la dualité de la couverture santé et des dépenses de santé

La santé est le deuxième poste de dépenses du gouvernement chilien en 2017, derrière l'éducation, **avec un budget d'environ 13 milliards d'US Dollars, soit près de 18% du budget de l'Etat**, en hausse de 6,9% par rapport à 2017.

1.1 Un système de couverture santé dual.

Deux systèmes de couverture santé coexistent au Chili : un système public, FONASA (Fondo Nacional de Salud), auquel 74% de la population chilienne est affiliée et un système d'assurance privé, assuré par les ISAPRE (Instituciones de Salud Previsional).

Créé en 1979, le **FONASA** est un organisme public chargé de recouvrer les cotisations (7% du revenu imposable) et d'administrer les ressources financières. Il procède au financement partiel ou intégral des prestations médicales.

Compagnies d'assurance santé privées, les **ISAPRE** ont été créées au Chili par une loi de 1981. Elles peuvent être souscrites par des entreprises pour ses salariés ou directement par les salariés eux-mêmes.

Par ailleurs, certaines prestations sont prises en charge par l'Etat, indépendamment de l'affiliation au système de santé public ou privé, dans le cadre des **Garanties Explicites de Santé (GES)** du plan AUGE. Ce plan de santé universelle couvre 80 traitements et prestations et bénéficie à plus de 9 millions de chiliens. La liste des prestations incluses est variée (diabète, schizophrénie, cancer utérin, santé buccale des plus de 60 ans, sida, ...).

1.2 Des dépenses de santé mixtes, en augmentation.

Les dépenses de santé au Chili s'élèvent en moyenne à 1.749 USD par tête en parité de pouvoir d'achat en 2016¹, soit le niveau le plus élevé sur le continent sud-américain après l'Uruguay (1.792 USD per capita PPP) et devant le Brésil (1.318 USD) ; il reste cependant un des niveaux les plus faibles de l'OCDE (où le niveau moyen s'élève à 3.997 USD en 2016).

Les dépenses de santé au Chili sont en progression constante et représentent environ 8,5% du PIB² (environ 23 milliards USD), **dont 60,7% de dépenses publiques et 39,3% de dépenses privées**. Les dépenses de santé au

¹ OMS, Health expenditure ratios 2017

² OCDE Health Statistics 2017



AMBASSADE DE FRANCE AU CHILI SERVICE ECONOMIQUE

Chili restent toutefois légèrement en dessous du montant moyen dans l'OCDE (9% du PIB). A l'inverse, **le niveau des dépenses privées y est supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE (39,3% contre 27,5% en moyenne).**

Les dépenses privées de santé recouvrent les cotisations volontaires des particuliers au système privé et le ticket modérateur, tandis que les cotisations obligatoires de santé sont comptabilisées dans les dépenses publiques de santé. **Le reste à charge représente 85% des dépenses privées de santé et 32,4% des dépenses totales de santé**, soit l'un des montants les plus élevés de l'OCDE (moyenne à 20,3%). **Le niveau de reste à charge est important, ce qui contribue à d'importantes inégalités dans l'accès à la santé** : le ticket modérateur y est d'environ 65% du prix des médicaments, contre 33% en moyenne dans les pays de l'OCDE.

1.3 Un plan ambitieux de construction d'infrastructures hospitalières publiques.

Visant à rénover les infrastructures et améliorer les équipements du service public de la santé, le « **Plan Nacional de Inversiones de Salud 2014-2018** » lancé par la Présidente Bachelet en 2014 a mis en place **un programme national d'investissement de 4 milliards d'US Dollars** ; il prévoyait la livraison de 20 nouveaux hôpitaux avant la fin de son mandat, et le lancement de 40 autres projets, dont 20 en construction et 20 en phase d'études techniques ou d'appel d'offres. Le plan prévoyait également l'acquisition de nouveaux équipements médicaux et d'ambulances.

Début mars 2018, l'objectif de livraison de 20 hôpitaux a été dépassé, avec 23 centres hospitaliers inaugurés, 23 hôpitaux étant en construction et 30 aux stades préliminaires de l'étude technique ou de lancement d'appels d'offres.

2. Le marché pharmaceutique chilien est source d'opportunités pour les entreprises françaises

Le marché pharmaceutique au Chili représente **un montant d'achats annuels d'environ 2,6 milliards USD en 2017**. Les importations de médicaments ont augmenté de 9% l'année dernière par rapport à 2016 pour atteindre 681 MUSD (soit ¼ des ventes). Le marché devrait continuer sa croissance, avec une perspective de 6% d'augmentation en 2018. Les segments les plus porteurs concernent les pathologies cardio-vasculaires et le diabète. **Le prix des médicaments est libre au Chili et les pharmacies jouissent d'une liberté d'installation.**

Les produits pharmaceutiques représentent un poste d'excédent structurel dans nos relations commerciales avec le Chili. **En hausse régulière, les exportations de produits pharmaceutiques français ont enregistré une progression de 11% à 41 M€ en 2017**, portée par la vente de vaccins (en hausse de 76% à 9,5 M€).

La distribution de médicaments à travers le marché « retail » (pharmacies et grandes surfaces) représente 1,4 milliard €. **Il est caractérisé par une forte concentration des acteurs, trois distributeurs (Cruz Verde, Salcobrand et Fasa) représentant 89% des ventes.**